

# GESTION ADMINISTRATIVE SERVICE EN EAU

- Coordonne toutes les activités du Comité et représente le comité auprès des personnes extérieures
- Organise les réunions et est responsable du bon fonctionnement du système d'eau.



- Assiste le Président dans ses fonctions
- Assiste le président dans la préparation de l'ordre du jour des réunions/Facilite la discussion autour des thèmes de la réunion
- En l'absence du président, assume les fonctions de celui-ci



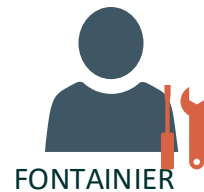
- Assure l'administration du comité, prépare et organise les réunions,
- Rédige les procès-verbaux de chaque réunion
- Assure la conservation de tous les documents relatifs aux comités
- Responsable de la gestion des fonds dans le comité,
- Responsable du cahier de comptabilité



- Collecte les fonds, les frais et autres sources de revenus
- Etablit des reçus pour l'argent perçu
- Assure la sécurisation des fonds
- Responsable de la gestion du livre de caisse



- Assure la gestion des aspects techniques du point d'eau,
- Effectue les entretiens réguliers
- Effectue les réparations mineures
- Fait un rapport des activités d'opération et d'entretien



- Sensibilise les communautés pour la propriété au point d'eau
- Organise les salons pour la protection de l'environnement de l'ouvrage.
- Distribue les jetons aux usagers au point d'eau/vérifie les exemptions



- Collecte les frais au point de distribution
- Effectue le versement journalier des frais perçus



STATUT

REGLEMENT  
D'ORDRE INTERIEUR

ACTE DE CESSION,  
autres accords,  
autorisation

PV DES ELECTIONS,  
DES REUNIONS

**Chef de village**

**GESTION DES FONDS D'UN FORAGE**

Reedition des comptes

**ASSEMBLEE GENERALE**



USAGERS D'EAU



Bilan mensuelle  
Budget/depenses

COMPTE D'EXPLOITATION

PLAN DE FINANCEMENT

PLAN DE TRESORERIE PREVISIONNEL (cas de grande reparation)

Cahier de Recette /  
Depenses



\$\$\$

**CAISSE**



CAISSIERE

Cahier de versement /  
Recette journaliere

Fourniture de  
l'eau



\$\$\$

Jetons

Cahier de  
paiement

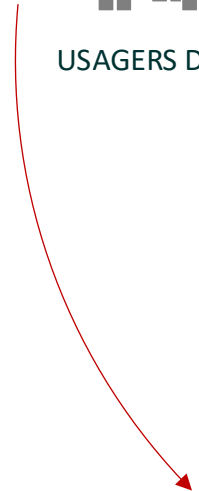
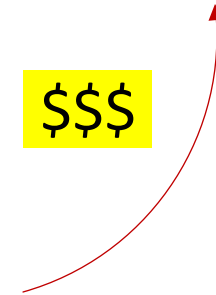
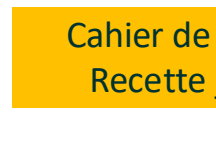
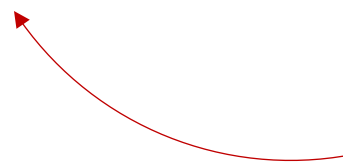
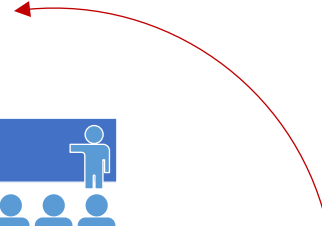
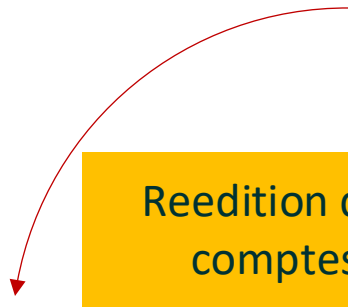


PERCEPTEUR AU BORNE  
FONTAINE

USAGERS D'EAU

Liste des  
consommateurs  
Liste des exempts

\$\$\$



SYSTEME D'ACCES AUX PIECES DE RECHANGES



VENDEURS DE PIECES ORIGINALES

GESTION TECHNIQUE D'UN FORAGE

FOURNISSEUR DE POMPE + VENTE PIECES DE RECHANGES



FORMATION

SERVICE PAYANTS DE MAINTENANCE ET REPARATION



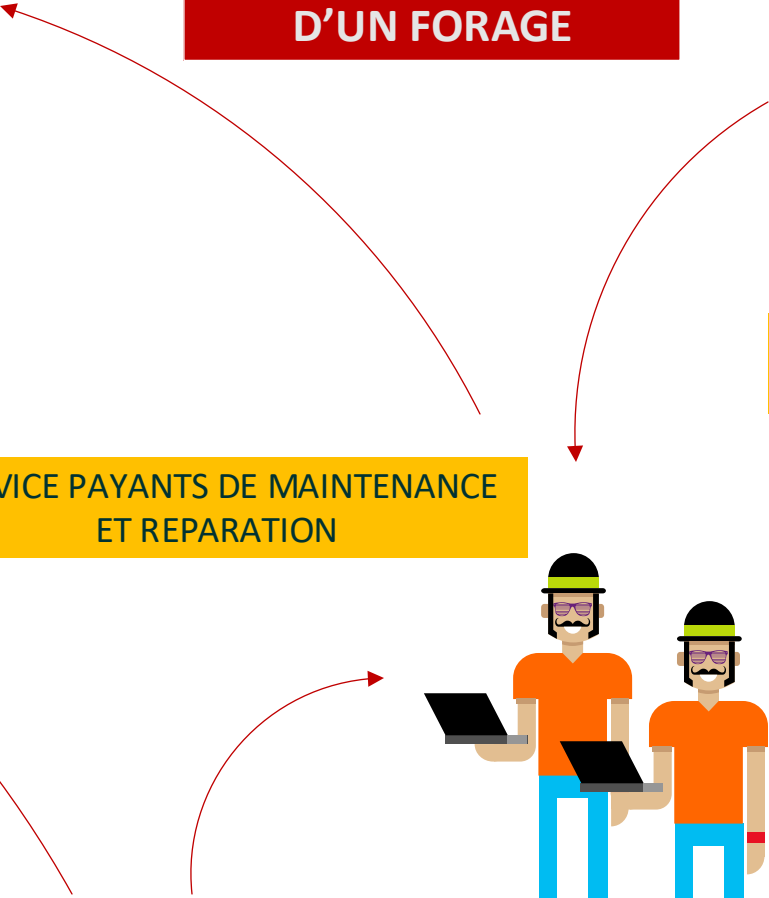
ARTISAN REPARATEUR Niv2

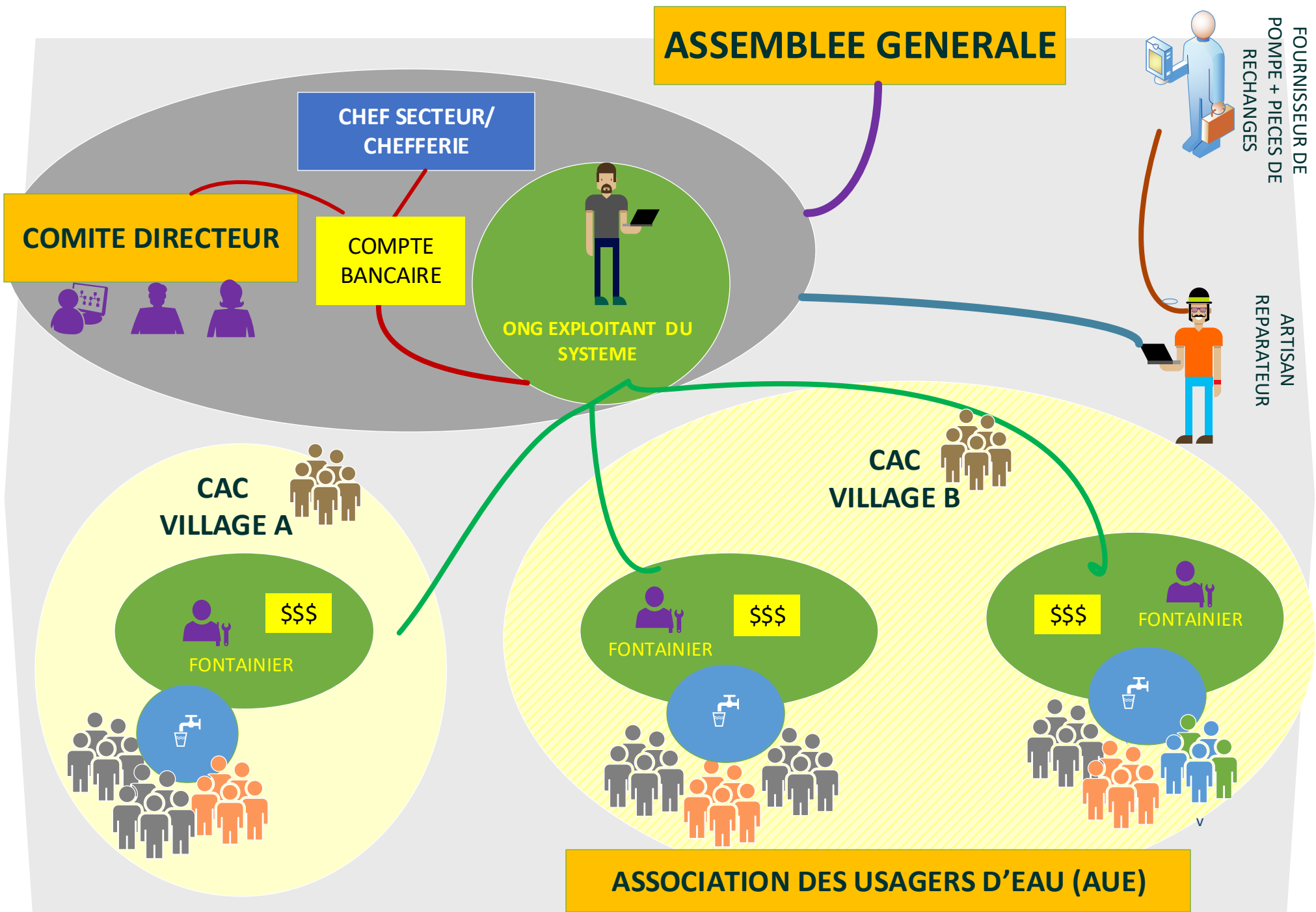
REPARATION MINEURS

ENTRETIENS REGULIERS



FONTAINIER





**STRUCTURE CGE (ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE)**

# APPUI DES COMMUNAUTES DANS LA GOUVERNANCE DES POINTS D'EAU VILLAGEOISE

## TACHES DE BUDIADIDI ET SNHR

## TACHES DES MEMBRES DU VILLAGE



### 1- FORMATION DES FACILITATEURS

Comprehension des principes de l'accompagnement des CGE dans la gouvernance democratique de l'eau



### 2- MOBILISATION COMMUNAUTAIRE:

- \* Augmenter la demande en eau potable = "L'eau potable preserve la sante et la vie"
- \* Appropriation et perennisation des ouvrages = Mise en place CGE/Paiement des services



### 3- VISITE D'INFORMATION INITIALE:

- Notion de durabilite et gouvernance en au
- Orientation sur les profils des membres du CGE et Election dans le village



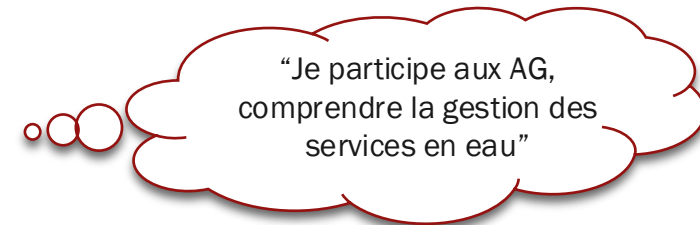
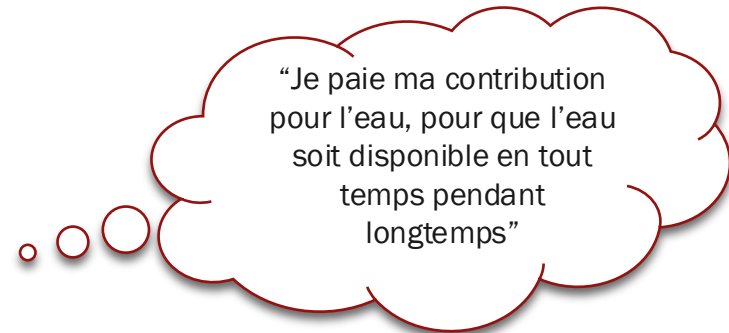
### 4- SESSION DE FORMATION DES CGE (Flipchart)

- Gestion administrative
- Gestion financiere]
- Gestion technique



### 5- SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PIECES DE RECHANGES DE LA POMPE

- Formation des artisans reparateurs specialises
- Dotation en kits des artisans reparateur specialises
- Etabissement d'un systeme viable de maintenance/ Reparation

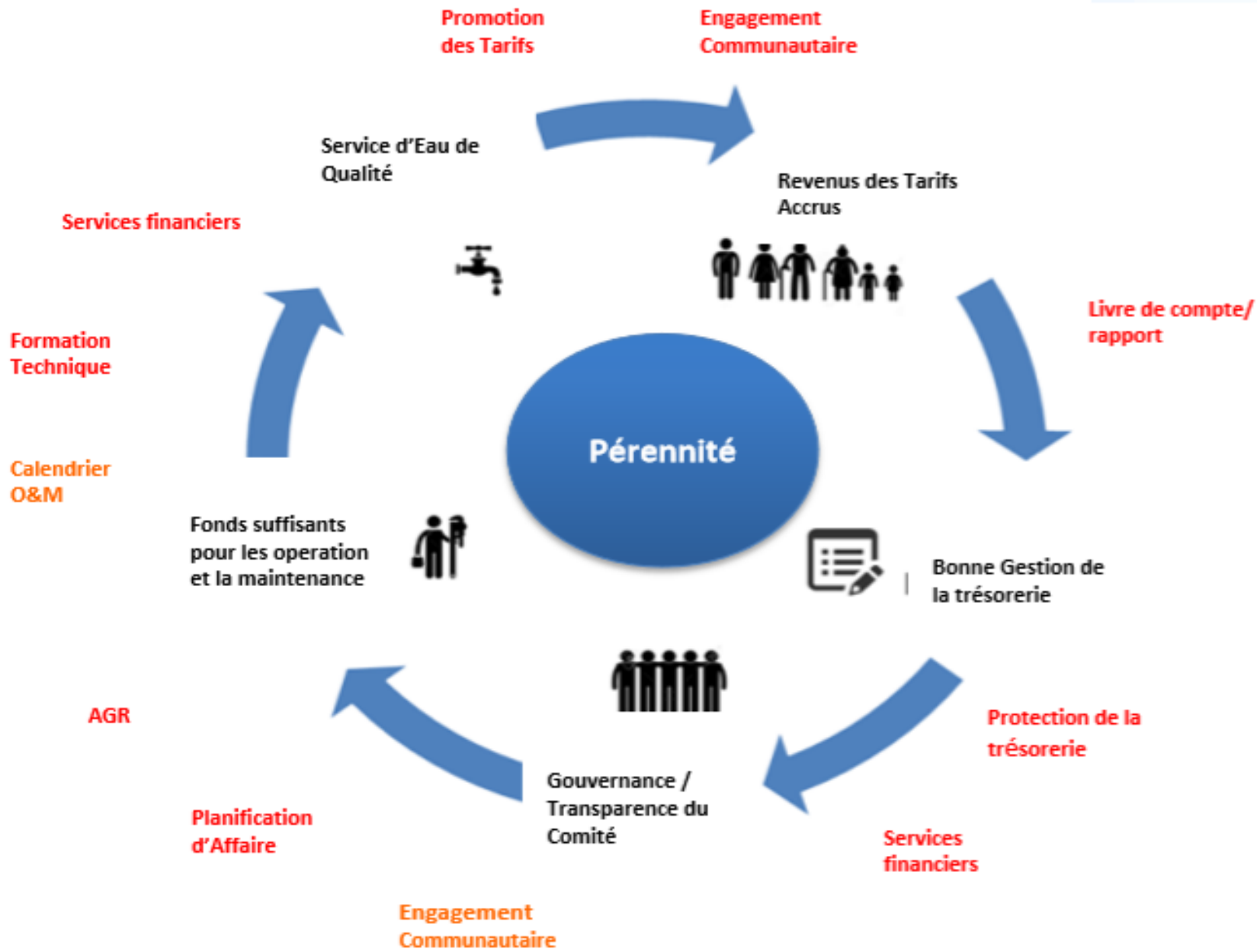


SUIVI DES TROIS GESTION  
EVALUATION DE LA FONCTIONALITE DES CGE

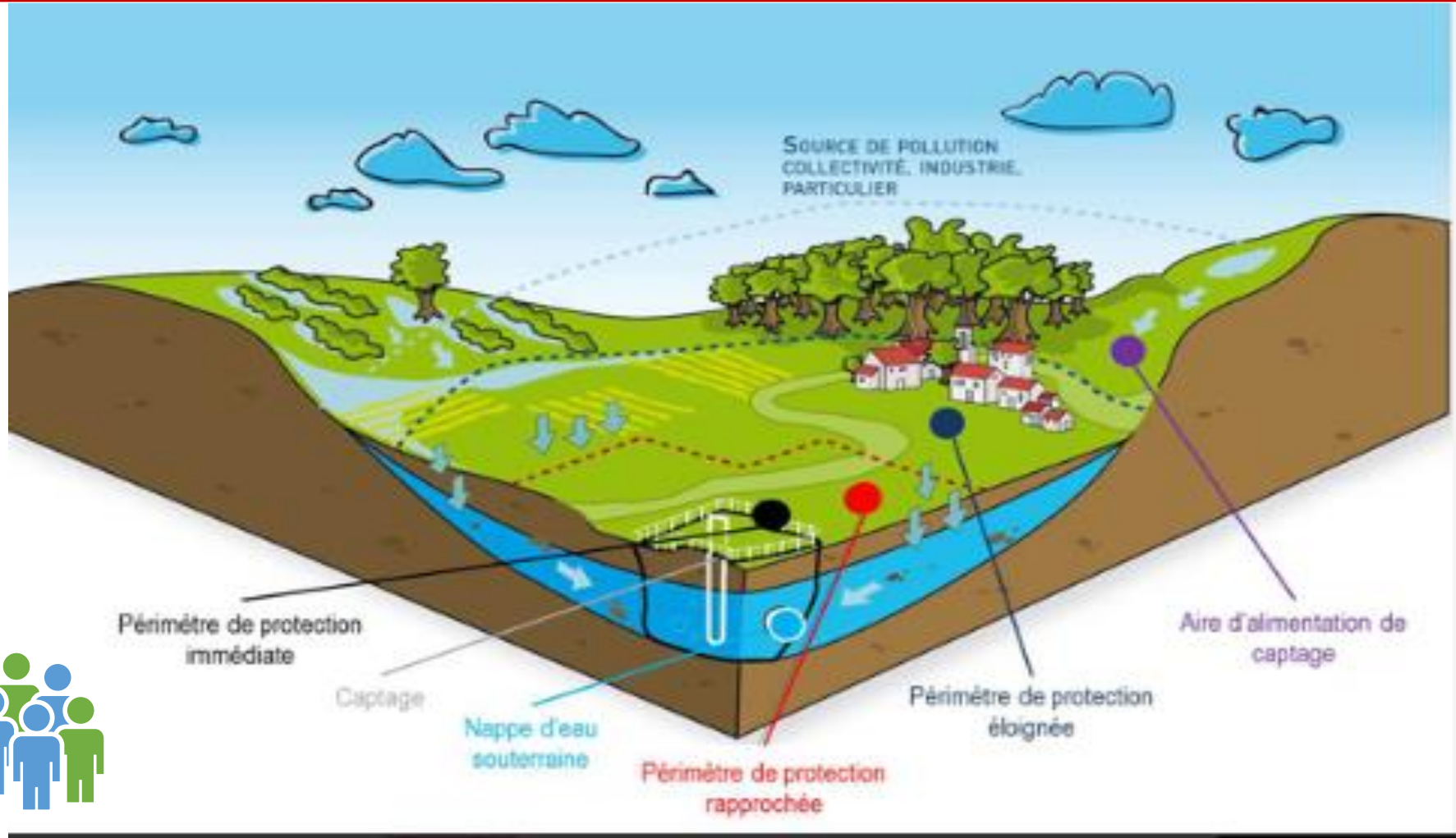


# CERCLE VERTUEUX DE LA PRESTATION DE SERVICE DE QUALITE ET DE LA GENERATION DE REVENU (Source: WASH Consortium)

• Rectangular Snip



# ENTRETIEN PREVENTIF: PROTECTION DE L'AIRE DE CAPTAGE (Image: Sdeau)



## Zone de captage immédiate

- \* Creuser et couper les racines des arbres qui pénètrent dans ou vers les structures de maçonnerie
- \* Planter les herbes à racines touffues pour prévenir l'érosion
- \* Creuser les tranchées pour dévier les eaux de ruissellement vers le captage
- \* Débroussailler les herbes pour rendre très visible la zone
- \* Pas de travaux champêtres, Pas de pâturage et Pas de dépôt d'excréments

## Zone du captage étendue

- Planter les arbres et les espèces fourragères qui n'absorbent pas l'eau
- Ne jamais planter les arbres qui absorbent l'eau à l'exemple de l'eucalyptus Cultiver,
- Ne jamais utiliser le fumier ou les engrais chimiques, insecticides et pesticides.